

Concours

Bourse CIRAM – FRC – Session d'été 2026

Date limite : vendredi 6 mars 2026 (23:59) heure du Québec

Appel à candidatures & politique d'attribution

Dans le cadre d'une entente signée entre le CIRAM et la [Fondation René Cassin \(FRC\)](#), [Institut International des droits de l'Homme](#), une bourse sera attribuée à un·e étudiant·e encadré·e ou co-encadré·e par un·e professeur·e régulier·ère ou associé·e membre du CIRAM, afin de soutenir un séjour académique enrichissant à Strasbourg en France. **La 55^e édition de la Session d'été de la Fondation René Cassin (FRC) se tiendra du lundi 29 juin au vendredi 24 juillet 2026.**

DESCRIPTIF ET OBJECTIFS DE LA BOURSE

La session 2026 sera guidée par une thématique transversale « **Droits de l'homme et espaces de résistance** », qui structurera l'ensemble des cours et conférences. Elle permettra d'explorer la capacité du droit à s'opposer à l'arbitraire, à préserver la dignité humaine et à répondre aux mutations géopolitiques, sociales et technologiques de notre époque. Cette session, qui constitue la session historique de la Fondation, revêtira un caractère particulier : elle s'ouvrira par un colloque dédié au 50^e anniversaire de la disparition du Prix Nobel de la paix René Cassin.

La formation s'articule autour de trois modules :

- Le premier est consacré au droit international des droits de l'homme ;
- Le deuxième, organisé en collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), est dédié au droit international humanitaire ;
- Le troisième porte sur le droit international pénal.

À l'issue de chaque module, un test de connaissances est proposé. Les participants ayant obtenu une note supérieure à 12/20 recevront un certificat de réussite ; les autres un certificat de participation.

En parallèle, les participants peuvent s'inscrire au Diplôme d'excellence de la Fondation René Cassin (module 1).

Ce diplôme comprend :

- Un accompagnement au sein de séminaires préparatoires avec deux intervenants ;
- Un examen écrit de cinq heures, suivi d'une évaluation sur cas pratiques ;
- Une épreuve orale devant un jury composé notamment de membres de la Cour européenne des droits de l'homme, du Directeur de la Fondation, Monsieur le Professeur Sébastien Touzé, du Président de la Fondation, Monsieur le Professeur émérite Emmanuel Decaux, ainsi que de représentants du Conseil de l'Europe.

La remise du Diplôme d'excellence aura lieu lors de la cérémonie de clôture du premier module, au Parlement européen. Le lauréat se verra remettre plusieurs ouvrages de la collection de la Fondation (Éditions Pedone), ainsi que la médaille de bronze de la Fondation René Cassin.

La Session d'été est ouverte à un large public : magistrats, avocats, journalistes, membres d'organisations non gouvernementales, fonctionnaires nationaux et internationaux, enseignants et étudiants.

Elle réunit chaque année plus de cinquante nationalités et offre de nombreuses conférences inaugurales et cérémonies favorisant les échanges et le dialogue autour des enjeux contemporains des droits de l'homme.

NOMBRE ET NATURE DE LA BOURSE

Une seule bourse sera attribuée au terme du concours. Le CIRAM prendra en charge les frais de déplacement (billet d'avion) et d'hébergement tandis que la Fondation René Cassin s'engage pour la prise en charge des frais d'inscription pour les 3 modules de la session d'été. Merci de noter que ce séjour académique n'est pas rémunéré (pas de perdiem).

CONDITIONS D'ÉLIBILITÉ

La bourse est réservée aux étudiant.e.s de maîtrise et de doctorat travaillant sous la direction des membres réguliers et associés du CIRAM.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Chaque demande, doit contenir :

- une lettre de motivation
- un curriculum vitae à jour

Tout dossier de candidature doit être rédigé en français. Le dossier peut être déposé jusqu'à la date du **6 mars 2026 à 23:59** (heure du Québec).

ÉVALUATION DES DEMANDES

Un jury composé de trois membres réguliers du CIRAM évalue les demandes de bourse et fera une présélection des candidatures reçues. Ensuite, c'est la Fondation René Cassin qui fera la sélection finale de la candidature retenue. L'attribution de l'unique bourse se fera au terme de ce processus.

Une attention particulière sera accordée aux candidats manifestant le souhait de se présenter au Diplôme d'excellence.

Les membres du jury qui sont en conflit ou en apparence de conflit d'intérêts doivent s'identifier comme tels, peuvent participer aux délibérations du jury, mais ne votent pas.

VERSEMENT

Le versement de la bourse CIRAM-FRC de la session d'été 2026 (achat du billet d'avion, paiement des frais d'hébergement et d'inscription) se fera à condition que la personne sélectionnée ait obtenu l'autorisation de voyage électronique ou le visa, ainsi que tous les autres documents requis pour séjourner en France.

ENGAGEMENTS DU BOURSIER

- Être inscrit à temps plein pour l'année universitaire en cours (2025-2026);
- Participer régulièrement aux activités organisées par le CIRAM;
- S'impliquer dans au moins un des axes du Centre;
- S'engager à faire les démarches d'immigration nécessaires (visa ou autres) en cas d'obtention de la bourse;
- Présenter, lors d'une activité du CIRAM, une production, une retombée ou un compte-rendu de séjour sur le terrain lié à l'attribution de la bourse;
- Faire mention de la distinction (bourse CIRAM-FRC) dans les différents travaux réalisés avec le concours de la bourse obtenue.

POUR PRÉPARER UNE DEMANDE

Pour préparer votre demande, **une séance d'information aura lieu le vendredi 6 février 2026 de 11h30 à 12h30 via Zoom.**

POUR FAIRE UNE DEMANDE

Pour faire une demande, veuillez transmettre, **au plus tard le vendredi 6 mars 2026 (avant 23:59) heure du Québec** votre dossier avec toutes les pièces requises par voie électronique à l'adresse suivante, en indiquant dans le titre du message la bourse pour laquelle vous postulez : bourses.ciram.esei@ulaval.ca

PERSONNE CONTACT :

Pour toute question concernant les bourses CIRAM, veuillez contacter la direction du Centre :

CIRAM
Pavillon Charles-De Koninck
1030, avenue des Sciences-Humaines
Bureau 5449
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6
Tél. : 418-656-2131 poste 4324,
ciram.esei@ulaval.ca